

LES ACTIVITES ESTIVALES A VENIR DANS LA COMMUNE

Randonnées pédestres comité des fêtes

Rendez-vous dimanche 5 juillet sur les différents parcours du territoire.

Au programme : 8, 13 ou 19 kms

Avant le traditionnel pique-nique sorti du sac, le traditionnel verre de l'amitié sera offert par la mairie et servi par les conseillers municipaux.



En soirée, au menu :

Paëlla puis spectacle équestre, cracheurs de feux et feu d'artifice

Le comité des Fêtes vous attend nombreux

Vide-greniers comité des fêtes



Le 8 août, aura lieu le vide-greniers organisé par le comité des fêtes.

Pour cette année, particularité à noter dans vos agendas, ce sera

en nocturne !

Venez chiner à la fraîche et/ou rencontrer la compagnie de la TRACE qui vous présentera sa balade contée lors de son escale en scène à partir de 20h.

Venez nombreux profiter de ce spectacle gratuit !

A VOS AGENDAS !

octobre rose



Samedi 10 octobre, rendez-vous à 9h à la salle des Fêtes pour une randonnée pédestre (5,5kms, 11,5kms ou 14,5kms) au profit de la Ligue Contre le Cancer dans le cadre d'Octobre Rose.

Des ateliers animés par des professionnelles de santé, seront proposés, sur inscriptions, toute la journée.

Choucroute



Samedi 3 octobre à 12h, venez rejoindre les Optimistes pour leur choucroute annuelle ouverte à tous.

Sur inscription auprès de l'association

Vous souhaitez nous informer d'un évènement, manifestation, information, envoyez-nous un mail à [a.capella86250@gmail.com](mailto:a.capella86250@gmail.com) avant le 15 octobre 2026

# A CAPELLA !

## LE BULLETIN MUNICIPAL DE LA CHAPELLE BÂTON – N°20

### EDITO

#### LE MOT DU MAIRE

### Le changement, un élan pour notre commune

Chères Chapelloises, Chers Chapellois,

Depuis l’installation de notre nouvelle équipe municipale, un souffle de nouveauté traverse La Chapelle-Bâton. Le changement est là, visible, parfois bousculant, mais il ne doit pas nous faire peur. Au contraire, il est le signe d’une commune qui vit, qui s’adapte et qui prépare son avenir.

Regarder vers l’avant, c’est savoir accepter que le paysage de notre quotidien évolue. C’est le cas avec nos projets d’avenir, notamment l’avancée de nos deux parcs éoliens qui inscrivent résolument notre territoire dans la transition énergétique et l’indépendance de demain. Le changement, ce sont aussi la transformation de nos bâtiments, depuis la mairie jusqu’à l’école : création d’un appartement en lieu et place de la salle associative, village résidentiel et commercial sur l’ancien groupe scolaire....des projets pour le territoire et qui viennent enrichir la vie de notre village.

Bien sûr, certaines évolutions sont plus difficiles à admettre. La fermeture des écoles du SIVOS est un pincement au cœur pour nous tous, une page de l’histoire locale qui se tourne. Mais notre rôle est de rebondir, de réinventer nos espaces et de maintenir le lien qui nous unit. Et puis, soyons pragmatiques et gardons notre optimisme : nos communes vieillissent, apportons des solutions adaptées à notre société.

Une autre page historique se tourne au sein du club de foot féminin. Après 60 années d’un engagement exceptionnel et sans faille, le Président, Rémi, a choisi de passer la main. Nous lui adressons un immense merci pour ces décennies données à la jeunesse et à la vie associative de notre commune. Une co-présidence prend aujourd’hui le relais, prête à écrire un nouveau chapitre de cette belle aventure sportive (voir p. 3).

Le changement n’est pas une rupture avec notre passé, il en est la continuité. C’est ensemble, avec cette même force collective, que nous continuerons à faire battre le cœur de La Chapelle-Bâton.

Bonne lecture à tous,

Jean-Michel Mercier

### LA NOUVELLE EQUIPE MUNICIPALE



|                        |                                                                                 |
|------------------------|---------------------------------------------------------------------------------|
| Maire                  | Jean-Michel MERCIER                                                             |
| Adjoints               | Pascal SAUZET (1 <sup>er</sup> )<br>Marie-Annick CLERCY (2 <sup>ème</sup> )     |
| Conseillers délégués   | Marie-Laure WATERS<br>Pascale BODIN<br>Alain DEKEUWER<br>Mathieu CAILLE         |
| Conseillers municipaux | Elodie HUVELIN - Nathalie DUQUERROY<br>Véronique RIVAUD - Jean-François KIEFFER |
| Conseillers suppléants | Sandrine FERGEAU et Laurent CHATELLIER                                          |

Pour cette nouvelle mandature, le nombre d’adjoints a été réduit à deux mais quatre postes de conseillers délégués ont été créés :

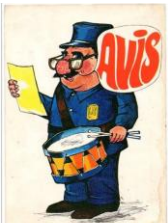
- ✓ En charge de l’intégration des nouveaux arrivants et de la population « britannique », Marie-Laure WATERS
- ✓ En charge de la communication, Pascale BODIN
- ✓ En charge de l’organisation et du suivi de l’activité de l’agent communal Pascal GAINOUX..., Alain DEKEUWER
- ✓ En charge de la voirie, des chemins communaux et des bâtiments communaux, Mathieu CAILLE

En plus des représentations municipales aux commissions intercommunales ou départementales, plusieurs commissions locales présidées par Monsieur Le Maire ont été mises en place pour travailler au mieux pour et vers les habitants :

- Bien vieillir : Elodie, Véronique, Pascale
- Sociale-solidarité-vie locale : Marie-Laure, Marie-Annick, Elodie
- Environnement-cadre de vie : Alain, Marie-Laure, Laurent
- Communication : Pascale, Pascal, Sandrine
- Energies nouvelles : Pascal, Alain
- Travaux-voirie-bâtiments : Mathieu, Marie-Annick, Jean-François
- Finances : Pascal, Mathieu

#### Avis à la population

Dans ce numéro, pour les habitants des lieux-dits, vous allez trouver un questionnaire concernant l’éclairage public. Merci de bien vouloir y répondre et de le transmettre par mail, par courrier ou dépôt en mairie.



LA COMMUNE

L’actualité de La Chapelle-Bâton

Délibérations du Conseil municipal

Délibérations prises lors des derniers conseils

- Le Conseil adopte la demande de subvention auprès de la Communauté de Communes du Civraisien en Poitou pour le projet de réhabilitation de la mairie.
- Adoption à l’unanimité de la mise en place d’amendes administratives pour les dépôts sauvages d’ordures :
  - Sacs poubelle, amas de détritus, cartons, verres...= **500€**
  - Déchets gros volumes (gravats, ferrailles, électro-ménagers...) = **1500€**
  -
- Approbation du compte financier 2025 qui s’établit en investissement à 706 000€ et à 394 000€ en fonctionnement
- Vote du budget municipal 2026 qui s’équilibre en investissement à 665 000€ et en fonctionnement à 409 000€
- Vote à l’unanimité pour le maintien des taux de taxes foncières bâtis, non bâtis et taxe d’habitation pour les résidences secondaires
- Vote des subventions aux associations pour un montant total de 5 250€

- A l’unanimité, le conseil a adopté le choix et le financement du spectacle qui clôturera la manifestation du 5 juillet organisée par le comité des fêtes
- Election du délégué titulaire et des trois suppléants pour les prochaines élections sénatoriales
- Suite à l’arrivée de nouveaux locataires au logement de la Cure, le conseil a voté à l’unanimité le prix du loyer d’un montant de 550€
- Acquisition d’un robot de tonte pour le stade et les abords pour un montant 8 600€
- Approbation pour la démolition du bien sans maître à Fontmorant pour un montant de 10 000€

Santé pour tous

Sport Nutrition

**prenons l’âge  
du bon côté**

Des ateliers près de chez vous  
pour continuer à faire ce que vous aimez

**INSCRIVEZ-VOUS**



**ACTIVITÉ PHYSIQUE ET ALIMENTATION**  
Retrouvez-nous pour découvrir comment  
l'activité physique et une alimentation adaptée  
ont un impact positif sur votre santé.



prenons l’âge  
du bon côté

Au programme : des échanges et des activités pratiques, encadrés par des experts, dans un environnement convivial.



Près de chez vous

Les 12 ateliers auront lieu tous les jeudis matin  
à la salle des fêtes « La Chapelloise »  
86250 Chapelle-bâton



du **09 Septembre** au **02 Décembre 2026**

Avec des professionnels spécialisés

1 professionnel en activité physique + 1 professionnel de la diététique + 1 animateur présent à chaque atelier.



Des ateliers sur-mesure

Les ateliers sont conçus selon vos besoins et en fonction des lieux et services accessibles près de chez vous.



Un cadre convivial

En groupe de 8 à 15 personnes, les ateliers associent mise en pratique et rencontres propices à la découverte de nouvelles connaissances et de nouveaux visages.

Pour plus d’informations et vous inscrire  
contactez le 05 49 37 07 78  
Ou [bientraitance@cif-sp.org](mailto:bientraitance@cif-sp.org)

Les ateliers sont élaborés à partir d’un programme national créé par le Service public de l’autonomie.  
Ateliers offerts par la caisse nationale de la solidarité et de l’autonomie de la CHARENTE 16

DIVERS

En Bref !

OUVERTURE DE LA MAIRIE

La mairie est ouverte :  
Lundi de 10h à 12h et de 15h à 18h  
Mercredi de 9h à 12h  
Vendredi de 10h à 12h et de 15h à 18h

Pour contacter la Mairie

Adresse : 2 rue Capella  
86250 La Chapelle-Bâton

Téléphone : 05.49.87.11.58.

[contact@lachapellebaton.fr](mailto:contact@lachapellebaton.fr)

POINT INFOS

Déménagement Mairie

Les travaux de rénovation énergétique de la mairie et la réhabilitation du logement situé au premier étage débuteront en octobre 2026. Ils devaient s’achever fin du premier semestre 2027.

A compter de début septembre, l’accueil de la mairie se fera dans le logement communal attenant à la cantine (cour de l’ancienne école). Les jours d’ouverture et moyens de contact resteront inchangés.

La croix...le retour !



Merci à l’équipe municipale pour avoir permis à la croix fabriquée par l’entreprise AUGEREAU (Savigné) de rejoindre son socle à la sortie du Bourg !

Cette opération de restauration a été possible grâce à l’aide financière de Soregies dans le cadre de leur opération « coups de pouce »

## INTERCOMMUNALITÉ ET COMMUNE

*L'actualité du Civraisien en Poitou*La composition du nouveau conseil communautaire**Un nouvel élan pour le Civraisien en Poitou**

Le printemps a rimé avec renouveau institutionnel sur notre territoire. Suite aux élections municipales de mars dernier, les 59 conseillers communautaires de la Communauté de Communes du Civraisien en Poitou (CCCP) se sont réunis à la mi-avril pour installer la nouvelle gouvernance qui guidera notre intercommunalité pour les six prochaines années.

Sans surprise, c'est une figure bien connue de notre territoire, **Jean-Olivier Geoffroy**, qui a été réélu à la présidence de la communauté de communes, réunissant une large majorité des suffrages. Cette réélection assure une précieuse stabilité pour les grands dossiers en cours, tout en s'inscrivant dans une dynamique collective renforcée.

Pour mener à bien sa feuille de route, le président sera épaulé par un bureau élargi composé de 15 vice-présidents et 3 conseillers délégués, mêlant l'expérience d'élus aguerris et le regard neuf de nouveaux visages issus de nos différentes communes. Notre commune y sera d'ailleurs activement représentée pour défendre les intérêts de notre bassin de vie.

Président : Jean-Olivier Geoffroy,

1er vice-président : Frédéric Texier – Brux - Finances

2ème vice-président : François Bock – Gençay - Urbanisme

3ème vice-présidente : Laëtitia Pouvreau – Valence en Poitou - Politiques contractuelles

4ème vice-présidente : Lydie Noirault – Joussé - Vie associative

5ème vice-président : François Audoux – Château-Garnier - Environnement

6ème vice-présidente : Josette Colas – Saint-Gaudent - Ressources Humaines

7ème vice-président : Jean-Pierre Bernard – Val de Comporté - Culture et sports

8ème vice-présidente : Martine Mousserion – Anché - Enfance Jeunesse

9ème vice-président : Jacques Augris – Savigné - Voirie

10ème vice-présidente : Murielle Phelippon, - Magné - Patrimoine bâti

11ème vice-présidente : Bénédicte Fillatre – Civray - Habitat et cadre de vie

12ème vice-président : Olivier Pin – Champagné Saint-Hilaire – Eaux, assainissement et rivières

13ème vice-présidente : Sylvie Coquilleau – Payroux - Cohésion territoriale

14ème vice-président : Jean-Michel Mercier – La Chapelle-Bâton - Développement touristique

15ème vice-président : Jean-Luc Baudeau – Valence en Poitou - Développement économique

1er délégué : Pierre-Emmanuel Descamps,

2ème déléguée : Louisa Villard,

3ème délégué : Alain Fonteneau

Cette nouvelle équipe n'aura pas le temps de chômer. Le Civraisien en Poitou fait face à des transitions majeures qui touchent directement notre quotidien :

**Le développement économique et touristique :** Valoriser nos atouts locaux, soutenir le commerce de proximité, les artisans, nos agriculteurs et renforcer l'attractivité de notre Sud-Vienne.

Publication de la Mairie de la Chapelle-Bâton

Directeur de la publication : Jean-Michel MERCIER (Maire)

Directeurs de la rédaction : Pascale BODIN / Pascal SAUZET

Réalisation : Commission communication du Conseil municipal

Crédits photos : Pascale / Pascal / Martine / Elodie

Impression : Mairie Distribution : élus de la commune

*ACCA et Foot à La Chapelle-Bâton*

Lors de son Assemblée Générale du 10 mai 2026 et conformément à ses statuts, l'ACCA a procédé au renouvellement de l'ensemble de son Conseil d'Administration. Grâce à la mobilisation de quelques jeunes et la volonté de quelques « Anciens », le nombre des membres du C.A. a pu être maintenu à 9 personnes pour les 3 années à venir.

Lors de la réunion de bureau du 5 juin ont été élus :

Président : P. SAUZET - Vice-Président : P. DHAENE -

Secrétaire : M. PERROT - Trésorier : A. VERGEAU

Membres : M. BLAUD - J.M. BUGEON - B. CHATELLIER -

P. FORT - V. VERGEAU

Un très grand bravo à Mathieu et Armand qui, en plus de leur entrée au C.A., ont accepté de prendre davantage de responsabilités. L'ACCA est maintenant en ordre de marche pour aborder avec sérénité la future saison de chasse 2026/2027.

L'assemblée générale du 7 juin s'est tenue en présence des élus locaux. **Jean-Michel Mercier** a salué l'engagement des joueuses, dirigeants et éducateurs pour la saison 2025/2026.

Le président **Rémi Bernardeau** a présenté un bilan positif : objectifs atteints malgré des difficultés d'effectif en D1, bon comportement de l'équipe à 8, excellents résultats des **U16-U18** (1ères du championnat), des **U14 à U17 (Bon comportement avec un minimum d'effectif)** et progression notable des **U11-U13**. Trop peu de plateaux le samedi matin pour nos **U6 à U9**.

Lors du renouvellement du tiers sortant, **Rémi et quatre dirigeants** n'ont pas souhaité se représenter. Ont intégré le conseil d'Administration : **Emmanuel Menguy, Pascal Bouchet, Constance Gauvreau. Frédéric Delaporte.**

L'AG s'est conclue par un vin d'honneur et un repas réunissant 70 personnes.

**Merci à Rémi** pour ses 56 années d'engagement et de promotion du football féminin....au service d'un club qui compte désormais plus de 100 licenciés.

Nouveau bureau

- Co-Présidentes : **Cécile Provost & Karine Fretier**
- Secrétariat : **Emmanuel Menguy & Sandrine Bourcier**
- Trésorerie : **Marie-Hélène Lagrange & Mélanie Délarue**
- Douze membres sont confirmés dirigeants.

**L'ACTUALITE DE LA COMMUNE**Commémoration du 8 maiLes Optimistes

Représentants d'associations, élus et habitants de la commune se sont retrouvés devant le monument aux morts, puis sont allés déposer une gerbe à la stèle du Maquis Renard.

Un témoignage écrit et lu par Grégory MILLET a touché l'Assemblée.

Le 28 juillet 2026, les adhérents du club des Optimistes sont invités à participer avec l'association Amitié et Partage au pique-nique tiré du sac organisé par le Bon Accueil d'Asnois.